

LE POINT COLMARIEN

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE COLMAR

A photograph of a man in a blue suit standing inside a large, red, three-dimensional letter 'M' sculpture. In the background, there are several flags on poles, including the European Union flag, and a church with a tall spire under a blue sky with light clouds. The man is smiling and looking towards the camera.

**ÉRIC STRAUMANN POURSUIT
SON ACTION POUR COLMAR**

303 AVRIL 2026

Profitez d'une nouvelle expérience TV !

Votre nouvelle VialisBoxTV2 est disponible !

La VialisBoxTV2 vous offre une expérience TV complète et enrichie, pensée pour toute la famille :

- Accès à Netflix, Youtube, Deezer, et bien plus !
- Gaming : plus de 180 jeux et manette incluse
- TV, replay, VOD
- Multi-écran, grâce à l'application VialisTV

PLUS D'INFORMATIONS

en scannant le QR-code avec votre smartphone

TELECOMS.VIALIS.NET



VOTRE OPÉRATEUR 100% ALSACIEN



Colmar.fr

Journée Citoyenne

Construisez des liens durables !

30 mai 2026
de 8h30 à 12h30

Inscrivez-vous à l'atelier qui vous intéresse sur colmar.fr

Vialis TRAGE Pén Mobilités cde

LES JARDINS D'ARCADIE
Résidences Services Seniors

Ici, c'est moins cher que ce que vous pensez !
Venez visiter !

LOCATION D'APPARTEMENTS AVEC SERVICES
À PARTIR DE **703€** TTC/mois*

Colmar
16 rue Roesselmann
03 90 50 59 29

*tarifs en date du 16/03/2026, sous réserve de disponibilité
RCS PARIS 468 150 752 - Getty Images

SOMMAIRE



05	Le nouveau Conseil municipal	Les nouveaux élus Le Conseil d'installation Rôle et missions du Conseil
12	Rencontre	Éric Straumann, maire de Colmar
14	Zoom sur	Le budget et les projets de 2026 Les grands projets de la mandature
22	Patrimoine	La restauration de la Collégiale Saint-Martin La statue Les Grands Soutiens du Monde restaurée
26	Sport	Laura Fontaine, championne de canoë-kayak
28	Associations	Office municipal des sports et Office municipal de la culture
30	Santé	Le plan canicule
32	Cadre de vie	La journée citoyenne Le concours de végétalisation et d'embellissement
34	Tribunes	
36	Informations pratiques	
38	Sortir à Colmar	

05

Élections municipales
Découvrez le nouveau Conseil

Retrouvez votre magazine numérique sur c.colmar.fr Articles inédits et enrichis sont à découvrir !



LE POINT COLMARIEN N°303

Mairie de Colmar - direction de la communication
1 place de la Mairie - BP 50528 - 68021 Colmar cedex
Standard de la Mairie : 03 89 20 68 68
ISSN 0767-9041
Directeur de la publication : Éric Straumann
Rédactrice en chef adjointe : Margot Fellmann, margot.fellmann@colmar.fr
Rédaction : Clotilde Percheminier, Marion Morant

Photographies : Jérôme Birling, Clotilde Percheminier
Publicité : Stéphanie Mele, stephanie.mele@colmar.fr
Maquette : 3ma group
Impression : Freppel imprimeur
Tirage : 37 600 exemplaires sur papier recyclé
Distribution : Service communication

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie de Colmar
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h - 14h à 17h30
Permanence le vendredi jusqu'à 19h (pour l'état civil)
Antenne ouest (annexe)
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h - 13h30 à 17h



ÉRIC STRAUMANN

Maire de Colmar
Président de Colmar Agglomération

Chères Colmariennes, chers Colmariens,

Honoré d'avoir été reconduit dans les fonctions de Premier magistrat de notre belle ville, je mesure pleinement ce que cette continuité représente : une marque de stabilité, de confiance, mais surtout une responsabilité. Avec la nouvelle équipe municipale, expérimentée et engagée, nous nous inscrivons avec humilité dans l'action de celles et ceux qui nous ont précédés, convaincus que l'avenir d'une ville se construit dans la durée et dans la cohérence.

Comme vous pourrez le découvrir dans les pages de ce Point Colmien qui met en lumière les grands projets prévus pour les six prochaines années, l'action de la Municipalité s'attachera à répondre aux besoins des Colmariens de tous les âges, avec un développement constant de services publics de proximité de qualité, à l'écoute des attentes de nos familles, de nos jeunes, de nos seniors, de nos actifs.

La saine gestion des finances de la Ville demeurera un principe clé de ce nouveau mandat, pour investir dans l'avenir sans augmenter les impôts locaux. Nous continuerons à encourager le dynamisme de l'économie locale et de nos commerces de proximité, à valoriser notre identité alsacienne et notre patrimoine, à encourager tous les talents, qu'ils soient sportifs, culturels, associatifs ou encore solidaires.

Adapter notre ville aux défis du changement climatique fait pleinement partie de notre ambition : végétalisation, mobilités douces, rénovation énergétique, réemploi de friches, autant de projets qui dessineront les contours d'un Colmar plus durable au fil des prochaines années.

Nous poursuivrons également notre action pour une ville toujours plus sûre et plus apaisée, avec une Police municipale renforcée et appuyée par un réseau de vidéoprotection étendu, des espaces publics mieux partagés et un cadre de vie pensé pour la tranquillité de tous.

Ensemble, nous allons écrire une nouvelle page pour que Colmar soit toujours plus agréable à vivre.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très beau printemps.

LE CONSEIL MUNICIPAL



Eric
STRAUMANN
Maire

LES ADJOINTS AU MAIRE



Odile
UHLRICH - MALLET
**1^{ère} adjointe
au Maire**
Aménagements
durables, urbanisme
et police de l'habitat



Pascal
SALA
**2^e Adjoint
au Maire**
Sécurité et
prévention



Nathalie
PRUNIER
3^e Adjointe au Maire
Santé, solidarités,
personnes âgées
et handicap



Christian
MEISTERMANN
4^e Adjoint au Maire
Voirie, espaces
verts et propreté



Christine LAISSUE-
STRAVOPODIS
5^e Adjointe au Maire
Domaine public,
commerce
et artisanat



Barbaros
MUTLU
6^e Adjoint au Maire
Éducation
et jeunesse



Cécile
STRIEBIG -
THÉVENIN
7^e Adjointe au Maire
Culture



Eric
LOESCH
8^e Adjoint au Maire
Sport



Frédérique
SCHWOB
9^e Adjointe au Maire
Développement
durable, milieux
naturels et mobilités
douces



Olivier
ZINCK
10^e Adjoint au Maire
Finances et affaires
juridiques



Claudine
MATHIS
11^e Adjointe au Maire
Ressources
humaines, dialogue
social, état civil et
modernisation de la
relation aux usagers



Michel
SPITZ
12^e Adjoint au Maire
Grands projets
et patrimoine
historique



Emmanuella
ROSSI
13^e Adjointe au Maire
Citoyenneté
et mémoire



Alain
RAMDANI
14^e Adjoint au Maire
Politique de la ville,
centre socioculturel,
suivi bâtementaire
et rénovation
énergétique

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

GROUPE MAJORITAIRE



Claudia
CHATELUS

**Conseillère
municipale
déléguée**

Gestion du risque
(Plan communal
de sauvegarde)



Tristan
DENÉCHAUD

**Conseiller
municipal délégué**

Bilinguisme,
coopération
transfrontalière
et internationale



Dominique
BUTTERLIN

**Conseiller
municipal délégué**

Domaine rural et
forestier, chasse,
agriculture



Aurore
REINBOLD

**Conseillère
municipale
déléguée**

Médiation culturelle
auprès du jeune
public



Nora
OUISSI

**Conseillère
municipale
déléguée**

Spectacle vivant



Bernard
GERBER

**Conseiller
municipal délégué**

Commande publique
et sports collectifs



Isabelle
FUHRMANN

**Conseillère
municipale
déléguée**

Ville inter-
générationnelle



Pascal
WEILL

**Conseiller
municipal délégué**

Participation
citoyenne



Héléne
BULLE

**Conseillère
municipale
déléguée**

Petite enfance



Jérôme
GUISON

**Conseiller
municipal délégué**

Accompagnement
des politiques en
faveur de la santé
mentale, sport santé
et sport inclusif



Claudine
GANTER

**Conseillère
municipale
déléguée**

Enseignes et
autorisations
de travaux des
commerces



Kévin
MARTIN

**Conseiller
municipal délégué**

Activités
périscolaires et
restauration scolaire



Léna
DUMAN

**Conseillère
municipale
déléguée**

Jumelages et
ambassadeurs



Ossama
TIKRADI

**Conseiller
municipal délégué**

Développement
des pratiques
sportives libres



Jean-Marc
BERNAUD

**Conseiller
municipal délégué**

Gestion de la flotte
automobile et
cyclable



Marie
LEROLLE

**Conseillère
municipale
déléguée**

Attractivité
et rayonnement
culturel



Laurent
DENZER-FIGUE

**Conseiller
municipal délégué**

Animations et
événements sportifs



Patricia
KELLER

**Conseillère
municipale
déléguée**

Embellissement
végétal saisonnier



Wilhelmine
ROBERT

**Conseillère
municipale**

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

GRUPE FIERS D'ÊTRE COLMARIENS



Yves
HEMEDINGER
**Conseiller
municipal**



Céline
GOLLY
**Conseillère
municipale**



Olivier
ROTH
**Conseiller
municipal**



Monique
FRITSCH
**Conseillère
municipale**



Adrien
WILD
**Conseiller
municipal**



Cindy
HUEBER
**Conseillère
municipale**



Jean-François
CERFON
**Conseiller
municipal**



Sandrine
WYBRECHT
**Conseillère
municipale**

GRUPE VIVRE COLMAR



Frédéric
HILBERT
**Conseiller
municipal**



Caroline
SANCHEZ
**Conseillère
municipale**



Fabien
EYMAS
**Conseiller
municipal**



Annie
LEMIRE
**Conseillère
municipale**

GRUPE ALLIANCE DES DROITES POUR COLMAR RN-UDR



Nathalie
AUBERT
**Conseillère
municipale**



Yann
DURRIERE
**Conseiller
municipal**



Alain
KOTT
**Conseiller
municipal**

RETOUR EN IMAGES



Faisant suite aux élections, le Conseil municipal d'installation de la Ville de Colmar s'est déroulé le samedi 28 mars dans le foyer du Théâtre municipal. Les nouveaux élus ont officiellement pris leurs fonctions. Le Maire et les adjoints ont été désignés. Un moment solennel pour la démocratie locale.



Dans le public, plus d'une centaine de personnes étaient présentes pour assister à cette séance d'installation.



Jean-François Cerfon, doyen de l'assemblée, a présidé à l'élection du Maire.



Le Conseil municipal est composé de 49 membres. Le Maire et les 14 adjoints, au premier rang, portent l'écharpe tricolore.



Les membres du Conseil municipal ont voté pour désigner le Maire et les adjoints. Éric Straumann, Yves Hemedinger et Nathalie Aubert ont déclaré leur candidature.



Sous l'œil attentif des scrutateurs et des équipes de la Ville de Colmar, les votes ont été dépouillés. Le Maire sortant, Éric Straumann, a été réélu pour un deuxième mandat par 34 voix sur 49.



Éric Straumann est le 5^e maire de Colmar depuis 1945. Une liste de 14 adjoints a également été élue pour l'assister dans ses fonctions.

LE CONSEIL MUNICIPAL : SON RÔLE ET SES MISSIONS

À la suite des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, un nouveau Conseil municipal a été constitué à Colmar. Les 49 membres ont officiellement pris leurs fonctions le 28 mars. L'occasion de redécouvrir le rôle et les missions de cette instance.

Qu'est-ce que le Conseil municipal ?

Le Conseil municipal est l'assemblée des élus **représentant les habitants de la Ville de Colmar**. Il est en charge de la gestion de la commune. La Ville de Colmar est une commune, elle agit donc dans des domaines bien définis (ses compétences).

Pour exercer ses compétences, le Conseil municipal prend des **délibérations** : ce sont les mesures votées par l'assemblée. En particulier, le Conseil municipal **vote le budget** de la Ville, définissant les grandes orientations de la politique municipale. Il peut aussi décider de la suppression ou de la création de services municipaux.

Quelle est la composition du Conseil municipal ?

À Colmar, le Conseil municipal rassemble **49 membres**, dont le Maire, les 14 adjoints* et les conseillers. Suite aux élections de 2026, il est divisé en quatre groupes : un groupe majoritaire (la liste arrivée en tête des élections municipales), et trois groupes d'opposition.

***Un adjoint** est un conseiller municipal élu pour assister le maire dans ses fonctions. Chaque adjoint a une **délégation** bien spécifique, un domaine dont il a la charge (urbanisme, sports, culture, etc.).

Comment se déroulent les séances ?

Le Conseil municipal **se réunit au moins une fois par trimestre**. **L'ordre du jour de chaque séance**, fixé par le Maire, doit être communiqué avant le début de la séance.

La séance du Conseil municipal est **ouverte au public** sauf si l'assemblée décide le huis clos.

L'ordre du jour d'une séance comprend plusieurs points abordant chacun un sujet différent. En général, chaque point correspond au vote d'une délibération. Après présentation de la délibération et débat éventuel, le Maire la soumet au vote des conseillers. L'adoption d'une délibération demande la majorité absolue des suffrages exprimés, c'est-à-dire que au moins la moitié, plus un, des conseillers, doit l'approuver.



LE SAVIEZ-VOUS ?
Les délibérations sont généralement examinées en amont du Conseil municipal, dans le cadre de commissions thématiques réunissant les élus et les services.

DANS QUELS DOMAINES LA VILLE AGIT-ELLE ?



Urbanisme

La Ville de Colmar décide des travaux à mener dans les rues (la voirie) ou dans les bâtiments lui appartenant.

Elle élabore et actualise le plan local d'urbanisme (PLU), document de référence dans l'aménagement du territoire. Ce sont donc les services municipaux qui délivrent les permis de construire sur son territoire.



Solidarités

Via le Centre communal d'action sociale (CCAS), la Ville met en place différents dispositifs de soutien aux personnes les plus vulnérables : personnes âgées, en situation de handicap ou en situation de précarité.



Éducation et petite enfance

La commune gère les écoles élémentaires et maternelles publiques sur son territoire. Elle est propriétaire des locaux et gère les dépenses d'équipement, de fonctionnement et d'entretien des écoles.

La Ville organise par ailleurs l'accueil du jeune enfant et gère les crèches publiques.



Culture et patrimoine

La Ville met en place des dispositifs pour développer l'accès à la culture : événements, éducation artistique, soutien aux associations. C'est la Ville qui gère les Musées Bartholdi, d'Histoire naturelle et d'ethnographie et du Jouet. La préservation du patrimoine fait également partie de ses missions, à l'image de la restauration de la Collégiale Saint-Martin.



Sport

La Ville effectue la promotion du sport pour tous et soutient les clubs sportifs. La collectivité a par exemple mis en place le dispositif Pass'sport santé, un programme de séances sportives gratuites et adaptées pour les personnes sédentaires ou les personnes âgées qui souhaitent se remettre en mouvement.



État civil

Le Maire, les adjoints ainsi que plusieurs agents de la commune sont officiers d'état civil.

Ainsi, la commune gère les actes d'état civil : elle reçoit les déclarations de naissance, enregistre les pactes civils de solidarité (Pacs), procède à la célébration des mariages, dresse les actes de décès.



Sécurité

Le Maire possède des pouvoirs de police lui permettant d'agir en matière de sécurité publique, de tranquillité publique et de salubrité publique. Il effectue ces missions au nom de la commune, sous le contrôle du Préfet.

Ainsi, la Ville de Colmar dispose d'un service de police municipale comptant 30 agents, et d'un centre de supervision urbain, d'où sont gérées les caméras de vidéoprotection.

D'autres missions encore sont gérées par la Ville : gestion du domaine public, actions en faveur de la transition environnementale, animations dans les centres socioculturels, transmission de la mémoire au travers de temps commémoratifs...

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les séances du Conseil municipal sont retransmises en direct sur la page Facebook de la Ville, le site internet colmar.fr et sur la chaîne de télévision locale TV7.



Les élus se réunissent en général dans la salle du Conseil municipal, au cinquième étage de la mairie de Colmar.

« IL RESTE TELLEMENT DE CHOSES À FAIRE À COLMAR »

Depuis le 4 juillet 2020, Eric Straumann est maire de Colmar. Pendant son premier mandat, les Colmariens ont appris à le connaître. Mais que savent-ils vraiment de l'homme derrière la fonction et de ses liens avec la ville ? Rencontre.



Au lycée, Eric Straumann révisait quotidiennement à la Bibliothèque des Dominicains. Encore aujourd'hui, ce lieu offre à tous un espace propice à la lecture.

À 10 ans, de quel métier rêviez-vous ?

« Je n'avais pas d'idée précise. J'aurais sûrement voulu être vétérinaire ou policier, comme tous les enfants. »

Quel a été votre tout premier petit boulot et qu'en avez-vous retenu ?

« J'avais 16 ans et j'étais aide livreur pour les meubles Kautzmann à Beblenheim et à Colmar. J'y ai travaillé plusieurs étés. C'était assez physique, mais j'étais costaud pour mon âge. Je me souviens de ma première livraison : quatre chaises à la tour du Ladhof. C'était un bâtiment très luxueux avec de magnifiques appartements. Pour ce travail, j'avais reçu un pourboire de 50 francs. Cela m'avait paru une somme énorme !

Je me rappelle aussi de la Foire aux vins de Colmar. Les meubles Kautzmann avaient certainement le plus beau et grand stand. Nous avions tout astiqué pour le passage des officiels... qui ne sont jamais venus. C'est pourquoi aujourd'hui je mets à point d'honneur à répondre aux invitations des exposants.

Cette expérience m'a aussi appris à connaître la Foire aux vins de l'intérieur, son ambiance, ses exposants... Après la fête, il fallait livrer toute la marchandise vendue. Cela m'a donc aussi permis de découvrir toute l'Alsace. »

Quels lieux colmariens vous sont particulièrement chers ?

« J'apprécie l'ambiance de la rue des Clefs car on y rencontre du monde. Cette rue est piétonne depuis 1978 - j'ai des souvenirs précis de l'époque où il y avait des voitures – et la piétonnisation avait défrayé la chronique à l'époque.

J'aime aussi la Bibliothèque des Dominicains. J'y ai passé des heures pour réviser mon bac. C'est d'ailleurs pour ça que j'ai souhaité qu'elle reste un lieu de lecture ouvert au public. »

En trois mots, comment décririez-vous Colmar ?

« **C'EST UNE VILLE D'HISTOIRE, PROSPÈRE ET D'UNE GRANDE BEAUTÉ.** »

De quoi êtes-vous le plus fier, en dehors de votre rôle de maire ?

« Ce qui est le plus important pour moi, c'est ce qui me rend heureux. Je pense forcément à la naissance de mes enfants, mais aussi aux voyages que j'ai eu la chance de faire au cours de ma vie. »

Une rencontre vous a-t-elle particulièrement marqué ?

« Alors que j'accompagnais le Président de la République à l'Organisation des Nations Unies (ONU) et aux cérémonies des 125 ans de la Statue de la Liberté, j'ai rencontré le Président Barack Obama. C'était dans un hôtel de New-York en 2011, dans le cadre d'une rencontre bilatérale. Il avait énormément de charisme. »

Avez-vous une devise personnelle qui vous guide au quotidien ?

« Non, je me fie beaucoup et surtout à mon instinct. Je peux évidemment me tromper. Mais souvent ça m'a joué des tours lorsque je n'ai pas suivi cette première impression. »

Et en trois mots, comment vous décririez-vous vous-même ?

« **FRANC, SOUPLE ET TENACE.** »

Quel a été le moment le plus éprouvant de votre premier mandat ?

« Sans aucun doute la Covid qui reste une parenthèse de 18 mois. Aujourd'hui, je me demande si notre pays est préparé à refaire face à ce type d'événement s'il devait se représenter. »

Qu'ignorent encore les habitants de votre quotidien de maire ?

« Évidemment, on ne voit pas tout le travail qui est réalisé dans l'ombre. Pendant que nous parlons, une dizaine de dossiers m'attendent sur mon bureau. »

Qu'est-ce qui nourrit votre optimisme ?

« Je suis par nature toujours optimiste. À Colmar, nous avons de bons fondamentaux, une activité économique solide qui tient sur différents piliers : l'industrie, les services... Beaucoup de villes en France dépendent d'une seule activité, ce n'est pas le cas de Colmar. Cependant, je pense que nos concitoyens n'ont pas encore bien mesuré les effets du changement climatique sur notre vie quotidienne. Et la Ville a un rôle à jouer pour qu'on s'y adapte. »

Et si vous n'étiez pas maire aujourd'hui, quelle vie auriez-vous choisie ?

« J'étais professeur, alors je le serais probablement toujours. Et j'enseignerais aux étudiants du lycée Camille Sée de Colmar.

J'y ai connu des générations de jeunes, notamment des quartiers ouest. Depuis, ils ont tracé leurs voies et sont devenus experts-comptables, cadres, enseignants, infirmiers ou travailleurs sociaux... »

Que souhaitez-vous transmettre aux jeunes Colmariens ?

« Je veux rappeler la vocation profondément humaniste de notre ville qui s'inscrit dans cette philosophie rhénane, dans cette ouverture à d'autres cultures.

Ce qui compte, c'est aussi sa dimension européenne. Aujourd'hui, certains décrochent des drapeaux européens, pourtant l'avenir de notre pays passe par la conscience de notre vieux continent. »

Quelle est votre plus grande motivation à entamer ce nouveau mandat ?

« Il reste tellement de choses à faire à Colmar : pour la préservation du patrimoine historique comme naturel, pour le développement économique du territoire, de nos zones économiques, pour la qualité de nos infrastructures... Je reste aussi convaincu que Colmar doit développer son réseau de mobilités douces. »

ZOOM SUR...

DES INVESTISSEMENTS POUR UNE VILLE DYNAMIQUE ET AGRÉABLE

Sous l'impulsion de la Municipalité nouvellement installée, la Ville de Colmar prévoit d'ambitieux investissements en 2026 pour améliorer le cadre de vie des Colmariens, moderniser les équipements et rénover le patrimoine.

Le budget d'une collectivité donne les grandes orientations et détermine les nouveaux projets à financer. Les conseillers municipaux débattent et votent le budget lors du conseil municipal.

Avec la constitution de son budget, la Ville de Colmar doit réaliser un numéro d'équilibriste : garder des finances solides tout en continuant d'investir massivement pour les Colmariens. La collectivité doit en effet faire face à des éléments extérieurs qui ont un impact sur son budget, notamment une succession de crises qui ont conduit à une forte augmentation des coûts.

« Nous faisons face aujourd'hui à un grand nombre d'incertitudes et d'inquiétudes, et à des situations de moins en moins prévisibles », déclare Olivier Zinck, adjoint au Maire en charge des finances.

Au printemps 2026, la crise au Moyen-Orient fait grimper le prix du pétrole, ce qui a des conséquences sur le budget des ménages, mais en aura aussi sur celui des collectivités. La Ville se prépare également à une réduction des dotations de l'État aux collectivités, le déficit public de la France étant important.

La gestion saine des finances de la Ville demeure donc une priorité pour la nouvelle Municipalité.

Le défi énergétique transformé en opportunité

« Colmar est en capacité d'absorber les augmentations des coûts, grâce aux choix qui ont été faits les années précédentes pour économiser l'énergie », poursuit Olivier Zinck.

« Nous avons saisi ce défi comme une opportunité : alors que les coûts de l'énergie ont augmenté, nous avons réussi à réduire nos dépenses liées à ces charges ».

Cela a été rendu possible grâce à différents investissements qui se traduisent par une baisse des consommations, en particulier : le passage de l'éclairage public en LED, la rénovation énergétique des bâtiments publics (meilleure isolation, installation de panneaux photovoltaïques, etc.), le raccordement de bâtiments au réseau de chauffage urbain alimenté par l'incinération de nos déchets.

Depuis 2019, une économie de 483 000 € a été réalisée grâce à ces investissements.

Des moyens pour investir

La capacité d'autofinancement, c'est la différence entre les dépenses et les recettes. La somme restante permet de financer les investissements sans recourir à l'emprunt.

Grâce à sa gestion saine, la Ville de Colmar dispose d'une forte capacité d'autofinancement, s'élevant à **26,4 millions €** en 2026.

LE BUDGET DE LA VILLE

Les dépenses de fonctionnement

Ce sont toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux, c'est-à-dire les dépenses régulières et les charges financières.

Les dépenses de fonctionnement s'élèveront à 94 millions en 2026, ce qui représente une augmentation de 2,4% par rapport à 2025. De nouvelles charges sont à prévoir pour le fonctionnement du gymnase Brant (maintenance, nettoyage), pour doter le Centre communal d'action sociale (CCAS) et les associations de nouveaux moyens, pour accroître les efforts dans les domaines énergétique et d'entretien de voirie, et pour garantir plus de confort pour les agents communaux et les usagers.

Les recettes de fonctionnement devraient augmenter à un niveau supérieur aux dépenses, grâce notamment aux recettes de parking, aux droits d'entrée des musées et à la mise à disposition de salles et d'équipements.

Les dépenses d'investissement

Ce sont les dépenses ayant vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité. Il s'agit par exemple des achats de biens et de matériels durables, des travaux de construction ou d'aménagement de bâtiments et voiries.

LES INVESTISSEMENTS

EN 2026

(M = millions)

288,5 M €,

c'est le montant des investissements prévus jusqu'en 2032

dont **53,5 M €** en 2026



« L'élaboration d'un budget solide et résilient garantit un niveau ambitieux d'investissements. Nos objectifs : offrir un cadre de vie toujours plus agréable, plus sûr; plus durable et proposer des services et des équipements publics de qualité à tous les habitants. »

Olivier Zinck,
adjoint au Maire en charge des finances et des affaires juridiques

PRIORITÉ À VOTRE CADRE DE VIE

- **Restructuration du quartier Saint-Vincent-de-Paul** (réaménagement des espaces publics) : **3,5 M €**
- **Projet de réaménagement de la Plaine Pasteur** : **500 000 €** (12 M € jusqu'en 2032)
- **Programme des cours oasis** : **700 000 € en 2026** (7,5 M € jusqu'en 2032)
- **Travaux dans les espaces publics** (réaménagement de rues, remplacement et réhabilitation des réseaux, développement de l'éclairage aux LEDs, de la végétalisation et des pistes cyclables) : **16,4 M €** (87,5 M € jusqu'en 2032)

RÉNOVATION DE NOTRE PATRIMOINE

- **Rénovation énergétique et accessibilité** : **2,5 M €** (12 M € jusqu'en 2032)
- **Rénovation extérieure de la Collégiale Saint-Martin** : **3,5 M €** (14,6 M € jusqu'en 2032)
- **Rénovation de l'église Saint-Joseph** : **300 000 €** (5,7 M € jusqu'en 2032)
- **Réhabilitation des ateliers de la maintenance**, avec installation de **panneaux solaires** : **2,8 M €**

Des équipements plus modernes et performants :

- **Dématérialisation, démarches en ligne, renforcement de la cybersécurité** : **3 M €** (21 M € jusqu'en 2032)
- **Extension de la vidéo-protection** : **200 000 €** (1,6 M € jusqu'en 2032)

DÈS 2026, POSER LES FONDATIONS DE LA VILLE DE DEMAIN

Dans la continuité des réalisations des années précédentes, la Ville va mener plusieurs projets structurants en 2026 : réaménagements de rue, rénovations de bâtiments ou encore création de nouveaux événements. Autant d'initiatives qui visent à améliorer votre quotidien. Zoom sur plusieurs initiatives.

DEUX AXES MAJEURS BIENTÔT RÉAMÉNAGÉS

La route de Neuf-Brisach

La Ville lance un projet de réaménagement de la route de Neuf-Brisach, depuis la rue du Grillenbreit jusqu'à la frontière avec Horbourg-Wihr. Cet axe très emprunté constitue l'entrée de ville principale à l'est de Colmar, depuis les communes du Ried.

La voirie sera entièrement réaménagée, les pistes cyclables sécurisées et un nouvel éclairage installé. Les espaces verts seront développés avec la création d'un dispositif d'infiltration des eaux pluviales directement dans la terre. Le projet inclut également un réaménagement du rond-point au niveau du stade de l'Orangerie.

Le chantier doit débuter à l'automne 2026 et se poursuivre en 2027.



Le réaménagement de la route de Neuf-Brisach inclut la séparation des voies cyclable et piétonne.



Un rond-point sera créé dans le cadre du réaménagement de la place Jean de Lattre de Tassigny.

La rue Stanislas

À l'ouest du centre-ville, la rue Stanislas et la place Jean-de-Lattre-de-Tassigny bénéficieront aussi d'un réaménagement en 2026. Sont prévues notamment la réfection totale de la voirie, la création d'un rond-point au niveau du carrefour entre la rue Stanislas et l'avenue Jean-de-Lattre-de-Tassigny, mais aussi la création d'une piste cyclable sécurisée et d'espaces verts. Un dispositif d'infiltration des eaux pluviales et un nouvel éclairage, à faible consommation, seront mis en place. **Le chantier doit débuter à l'automne 2026 et se poursuivre en 2027.**

La rue Ampère va se refaire une beauté

Cette rue, à l'est de Colmar, relie la rue des Bonnes-gens à la rue du Prunier. Elle longe notamment le collège Hector-Berlioz et le Colmar Stadium. Des travaux sont prévus cette année pour la réaménagement.

Au programme : voirie entièrement refaite, création de ronds-points au niveau des carrefours des rues des Bonnes-gens et Billing, et des rues Ampère et Soie, nouvelle piste cyclable sécurisée, aménagement de places de stationnement. Toujours dans un souci de végétalisation de la ville, de nouveaux espaces verts verront le jour. La création d'un dispositif d'infiltration des eaux pluviales et la pose d'un éclairage à faible consommation accompagneront les réalisations.

Les travaux de voirie débuteront en juin 2026.

Un nouvel aménagement pour le square des Vignes

Niché entre les rues de Sigolsheim et de Bergheim dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul, le square des Vignes va faire l'objet en 2026 d'un important réaménagement pour offrir aux habitants un espace vert de qualité multigénérationnel.

Ce projet vient finaliser le renouvellement urbain du quartier. Plusieurs ateliers de concertation se sont déroulés en avril 2026, afin de recueillir les avis et les propositions des habitants. **Les travaux doivent commencer à l'automne 2026.**

Concertations et réunions publiques

Ces 4 projets d'aménagement de l'espace public ont été au cœur de plusieurs concertations en ligne, de concertations sur site et de réunions publiques afin de recueillir l'avis et les idées des Colmariens.

Rénover les bâtiments dès maintenant

La Ville met un point d'honneur à rénover ses bâtiments publics afin de maîtriser ses consommations énergétiques et améliorer le confort des usagers et des agents. Les travaux de rénovation énergétique incluent la mise en place d'isolations ou de systèmes de chauffage plus performants. La crèche Les P'tits aviateurs fait partie des bâtiments qui seront rénovés dès cette année. Les travaux se poursuivent aux ateliers de la maintenance, au Grillenbreit. La toiture de ces ateliers municipaux accueillera bientôt des panneaux photovoltaïques sur plus de 5 700 m². L'énergie produite alimentera les activités des ateliers.

Renforcer la sécurité

D'ici la fin de l'année, 90 nouvelles caméras de vidéoprotection seront déployées. Colmar comptera alors 261 caméras, réparties sur 193 sites.

« Les travaux de rénovation énergétique dans les bâtiments publics constituent des efforts nécessaires : il s'agit de s'adapter au changement climatique, d'améliorer l'accueil des usagers et le confort des agents, mais aussi de réaliser des économies. La collectivité doit se montrer exemplaire. »



Alain Ramdani

Adjoint au Maire en charge de la Politique de la ville, du Centre socio-culturel, du suivi bâtiminaire et de la rénovation énergétique.

De nouveaux événements fédérateurs

L'été 2026 à Colmar sera à nouveau riche en événements. Devenus un rendez-vous incontournable en seulement deux ans, les **Oasis de l'été** seront de retour sur la place Rapp avec une série de concerts les 12 et 13 juillet.

Cet événement précèdera la **Fête nationale**, qui sera célébrée le 14 juillet. À cette occasion, le défilé militaire investira la rue des Clefs.

La guinguette des enfants s'installera également le 14 juillet au Champ-de-Mars et proposera des animations spécialement pour les bambins.

La beach party invitera les habitants à clôturer l'été de manière festive à la base nautique le samedi 29 août.

La Ville développera aussi davantage les animations dans les différents quartiers de la ville. En particulier, le **festival du clip musical Seize neuvième** sera organisé le 15 août devant la salle du Grillen dans un format enrichi.

De nouveaux événements font leur apparition : **la Maison des associations en fête** le 13 juin et la **Journée des associations** le 12 septembre. Ce nouveau rendez-vous qui remplacera la Rentrée des sports se tiendra sur la place Rapp. Enfin, **une fête médiévale** sera organisée début octobre sur la place de la Cathédrale.



En 2024 et 2025, l'événement Les Oasis de l'été a rencontré un grand succès.

JUSQU'À 2032 : DES PROJETS POUR S'ÉPANOUIR À COLMAR

Pour le mandat 2026-2032, la Municipalité a prévu de nombreux projets au service de tous les Colmariens. Cela passe par des réalisations d'ampleur, comme le réaménagement de la Plaine Pasteur, la végétalisation du cadre de vie et des cours d'école ou encore le soutien à la création d'une Cité judiciaire.

Des mesures concrètes faciliteront votre vie quotidienne, comme le déploiement d'un Pass multiservices pour faciliter vos démarches administratives. Pour mener à bien ces projets, la Ville accordera une grande importance au dialogue et à la concertation.

PLAINE PASTEUR : LE FUTUR POUMON VERT

La Ville de Colmar s'est engagée dans le réaménagement de la Plaine Pasteur, vaste îlot vert à l'ouest des Hôpitaux civils. Dans le cadre de la consultation Quartiers de demain, le projet de l'équipe menée par l'agence Base a été retenu. Cette dernière propose un parc attractif et inclusif, doté d'aménagements paysagers riches et variés.

Le contexte

2022 : La Ville de Colmar et le Conseil d'initiatives citoyennes (CIC) lancent un appel aux initiatives citoyennes : les habitants sont invités à proposer des idées d'amélioration du cadre de vie. Plusieurs propositions concernent le réaménagement de la Plaine Pasteur. La Ville engage alors les réflexions pour le concrétiser.

2023 : La Ville et le CIC organisent un concours d'idées destiné aux professionnels, ainsi qu'une consultation publique et un atelier d'idées pour les habitants. L'objectif est de déterminer les lignes directrices qui permettront de composer le projet. Dès le début, la collectivité construit le projet de manière collaborative et implique différents acteurs.

2024 : Le projet est sélectionné pour faire partie du programme Quartiers de demain, une consultation internationale lancée par le Président de la République pour transformer les quartiers prioritaires de la ville.

2025 : Dans le cadre de Quartiers de demain, un appel à candidatures est effectué auprès des professionnels de l'urbanisme, du paysage et de l'architecture. Trois équipes sont choisies pour élaborer et proposer un projet de réaménagement. Un jury citoyen composé de 24 membres accompagne l'ensemble de la démarche et travaille avec les professionnels.
Au terme de ce dialogue, la Ville de Colmar retient le projet de l'équipe menée par l'agence Base

Zoom sur le projet de l'équipe Base

Le projet vise la diversité de usages et des publics. Il propose de transformer la Plaine Pasteur en un **véritable espace de nature** et intègre des prairies différenciées, bosquets, zones humides, vergers... Des lisières écologiques seront mises en place pour structurer le parc. Des micro-reliefs (légères pentes et buttes) seront créés pour permettre une gestion durable des eaux de pluie avec une infiltration directe dans la terre.

« Le projet comprend une variété des ambiances végétales, en toutes saisons », détaille Pierre Saint-Martin, paysagiste du groupement Base.

L'opportunité sera donnée à **tous les publics** de s'approprier la Plaine Pasteur. Elle intégrera des jeux intergénérationnels inclusifs, des espaces sportifs ouverts et variés, des lieux de rencontre, de détente et de convivialité.

ET LA SUITE ?

Ces prochains mois, la collectivité travaillera avec le groupement Base pour mettre au point le projet final en y associant les habitants.



Au nord-ouest, côté avenue de Paris, le projet prévoit notamment une aire de jeux. ©Groupement Base



Au centre du parc, le groupement Base propose l'aménagement d'une grande prairie, idéale pour la déambulation. ©Groupement Base



« Je suis heureuse de voir émerger un projet qui répond aux attentes des usagers, qui se veut inclusif et fait la part belle au végétal. Nous continuerons à travailler avec les habitants pour construire la suite. »

Odile Uhrich-Mallet

1^{ère} Adjointe au Maire en charge des aménagements durables, de l'urbanisme et de la police de l'habitat.

CONTINUER À VERDIR TOUTE LA VILLE

Depuis plusieurs années, de nombreux chantiers ont permis de végétaliser la ville. Ces chantiers sont nécessaires pour répondre aux enjeux climatiques et offrir un cadre de vie plus agréable.

La collectivité entend bien poursuivre dans cette voie. Pour ce faire, elle pourra s'appuyer sur son **schéma directeur de végétalisation**, qui sera être adopté cette année et qui donnera les lignes directrices des actions concrètes à mener.

Ce schéma se base sur un diagnostic des milieux urbains, avec un état des lieux des espaces verts et de nature et des îlots de chaleur. En 2025, une consultation citoyenne a été organisée pour récolter les suggestions des habitants et élaborer ce schéma.

Pour chaque rénovation de voirie, l'accent est mis sur la végétalisation. Et ce, grâce à de nouveaux aménagements paysagers, mais aussi de dispositifs d'infiltration de l'eau dans la terre (noues végétalisées ou pavés drainants).

VÉGÉTALISER LES COURS D'ÉCOLE

Pour que les enfants puissent rêver, déambuler et apprendre en toute sérénité, la Ville de Colmar a initié le programme des cours d'école « oasis ». L'objectif : réaménager ces espaces extérieurs pour créer des îlots de fraîcheur. Ce programme prévoit en particulier la végétalisation des cours d'école, mais aussi l'installation de nouvelles expériences d'apprentissage ludiques.

Plusieurs chantiers ont déjà été réalisés.

En 2023, la toute première cour d'école oasis a été réalisée à l'école élémentaire Saint-Exupéry.

En 2025, quatre nouvelles cours ont été transformées : à l'école élémentaire Waltz II, à l'école maternelle des Roses et dans les écoles maternelle et élémentaire Brant.

Tout au long de l'année scolaire, les élèves de ces quatre écoles ont participé à la construction du projet dans le cadre du parcours pédagogique « cour résiliente » de l'Observatoire de la nature.

Jusqu'en 2032, la Ville de Colmar prévoit de créer de nouvelles cours oasis, dans les écoles et les crèches, pour favoriser l'épanouissement des plus jeunes.

La Municipalité lancera également plusieurs chantiers de **modernisation des aires de jeux publiques**, à l'image de ce qui a été réalisé à l'aire de jeux du Champ-de-Mars.



La cour de l'école élémentaire Saint-Exupéry a été transformée en cour oasis en 2023.

FAVORISER LES MOBILITÉS DOUCES

La Municipalité a l'ambition de renforcer la place du vélo et de développer le réseau des pistes cyclables. De nouveaux aménagements seront ainsi réalisés tout au long du mandat. Par ailleurs, la collectivité souhaite développer les modes de livraison doux au sein du centre-ville pour y limiter les flux de poids-lourds.

Au cours du mandat 2026-2032, il est notamment prévu de doter les axes suivants de nouveaux aménagements et de nouvelles pistes cyclables : l'axe Poincaré-Clémenceau-gare, la continuité de l'avenue Charles-de-Gaulle, la rue Stanislas, la rue de la 5^e Division blindée, la rue de la Cavalerie, la route de Strasbourg, la rue Turenne et la rue de la Semm.

RÉNOVER LE PATRIMOINE

La Municipalité souhaite mener de vastes campagnes de restauration du patrimoine historique. Les travaux sur la Collégiale Saint - Martin ont débuté en 2024 et s'étaleront jusqu'en 2030 (lire en pages 22 et 23).

L'église Saint - Joseph bénéficiera elle aussi d'une restauration d'envergure. Au cœur de quartier, cette église a été construite à la fin du 19^e siècle et a donné naissance à la place qui l'entoure.

En parallèle, des travaux de rénovation énergétique seront effectués sur les bâtiments publics.

RENFORCER LA SÉCURITÉ

La vidéoprotection sera renforcée tout au long du mandat, avec un objectif de 400 caméras en 2032.

Par ailleurs, la Municipalité prévoit d'installer prochainement des plots rétractables pour sécuriser les accès au centre-ville piéton. L'étude à ce sujet est en cours de finalisation. Ce système aura pour effet de limiter les flux de véhicules au centre-ville et d'augmenter la sécurité des piétons, tout en permettant l'accès des riverains et des commerçants.

BOUGER ET SE CULTIVER

Colmar est une ville de sport : c'est pourquoi la Municipalité poursuivra l'accompagnement des clubs sportifs et le développement du sport pour tous. Plusieurs équipements doivent également être rénovés, comme le stade nautique ou le stade

de la Mittelharth. De nouveaux espaces (espaces partenaires, locaux pour l'Office municipal de sports) seront construits au Colmar Stadium.

La Municipalité ambitionne par ailleurs de renforcer l'ancrage de la culture à Colmar. Deux nouveaux espaces de culture et lieux de vie associatifs verront le jour : l'un rue de Guebwiller, l'autre rue du Grillenbreit. La Municipalité envisage aussi l'extension du Conservatoire à rayonnement départemental dans les locaux voisins de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), avec l'aménagement d'un nouvel auditorium.

Enfin, la Municipalité mettra en place la gratuité dans les musées tous les premiers dimanches du mois pour les Colmariens, avec le Pass' multiservices.

FACILITER LA VIE QUOTIDIENNE

En 2027, la Ville de Colmar lancera un tout nouveau Pass' multiservices : il s'agira d'une seule carte pour toutes les démarches administratives de la ville.

Elle inclura le Pass'déchets, le Biblio'Pass (pour les bibliothèques), le Ciné'Pass et tous les autres services dématérialisés de la collectivité.

Tous les âges sont concernés

La Ville poursuivra son action pour accompagner le bien-vieillir à Colmar, avec l'organisation d'ateliers destinés aux seniors. Elle prévoit également la création d'une halte-répît pour les aidants, en partenariat avec le Centre communal d'action sociale (CCAS).

La Municipalité est aussi attachée à l'épanouissement des plus jeunes et souhaite notamment améliorer l'accueil et les activités périscolaires.

LA CITÉ JUDICIAIRE

Plusieurs projets ont pour but de renforcer l'attractivité de la ville, de la rendre vivante et d'y maintenir des services publics. Le projet de la **Cité judiciaire** est l'un d'eux. En 2023, l'État a annoncé investir **100 millions d'euros** pour la construction d'une Cité judiciaire au centre-ville : elle englobera l'ancienne maison d'arrêt, rue des Augustins, attenante au tribunal judiciaire. La Ville de Colmar soutient à hauteur de **10 millions d'euros** ce projet qui renforcera le dynamisme du centre-ville.



RESTAURATION DE LA COLLÉGIALE SAINT-MARTIN : DROIT AU CHŒUR

Les travaux de restauration de la Collégiale Saint-Martin entrent dans une nouvelle phase : le chantier, débuté en 2024, va dorénavant concerner le chœur de l'église, pour une durée de 2 ans et demi.

Étape après étape, les artisans continuent de chouchouter la Collégiale Saint-Martin, l'église emblématique de Colmar construite aux 13^e et 14^e siècles. Cet édifice de style gothique fait l'objet d'une opération de restauration de grande ampleur, qui a débuté en 2024 pour une durée de six ans, jusqu'en 2030. Ce chantier d'envergure se déroule en plusieurs phases.

Les travaux se concentraient jusqu'alors sur la partie exposée au nord. L'échafaudage va être retiré à partir d'avril 2026. Un autre est apparu autour du chœur (exposition vers l'est) pour la poursuite du chantier sur cette partie. Comme pour la première phase, les pierres de taille seront restaurées et des travaux de couverture effectués.

Des vitraux de surfaces importantes seront nettoyés et restaurés. Une opération d'autant plus minutieuse qu'ils sont composés d'éléments et de panneaux très anciens.

À ce titre, des études sanitaires, stylistiques et historiques sont en cours. Pour intervenir sur ces vitraux, un échafaudage va se dresser à l'intérieur de l'église, dans le chœur, pendant toute cette phase. Les panneaux de la grande baie du chevet sont déjà partis à l'atelier de la Manufacture Vincent Petit, à Troyes pour examen et restauration.

Des doubles verrières seront installées devant les vitraux médiévaux pour mieux les protéger et réduire leur exposition aux intempéries et à l'humidité.

LA RESTAURATION DE LA COLLÉGIALE, C'EST...

18 entreprises mobilisées

6 ans de travaux

(de 2024 jusqu'en 2030)

Un budget de 18,5 millions d'€

(avec le soutien financier de l'État et de la Collectivité européenne d'Alsace)



DOUZE NOUVELLES STATUES EN FABRICATION

Les statues font l'objet d'une attention particulière. Sur les façades de la Collégiale, les œuvres sculptées sont nombreuses.

À l'origine, douze statues du 14^e siècle ornaient les contreforts du chœur : elles représentent un ensemble de prophètes, d'évêques, de rois, une sainte Hélène et une reine non identifiée.

Seules 4 statues sont encore en place. Ces statues, des monolithes (c'est-à-dire faits d'un seul bloc de pierre) d'environ 2 mètres, possèdent chacune un anneau en fer au dos, qui les relie à un second anneau scellé dans la façade. Les 8 autres statues ont été retirées en 1970 et 1971 et se trouvent aujourd'hui au Musée Unterlinden.

Les 4 dernières statues seront, elles aussi, décrochées et descendues en vue de leur préservation.

Une opération délicate qui a eu lieu le 28 avril. Si ces statues sont globalement en bon état, une couche de salissure noire les recouvre toutefois. Une fois déposées, elles retrouveront leurs consœurs au Musée Unterlinden.

En parallèle, 4 sculpteurs contemporains vont recréer les 12 statues originales : deux sculpteurs de l'entreprise Socra, basée près de Périgueux, et deux de l'entreprise Scherberich Monuments historiques, à Colmar.

Les 12 nouvelles statues, inspirées des anciennes, seront ensuite placées dans les baldaquins du chœur.



Grâce à un partenariat avec les associations de protection de la faune, des actions seront entreprises pour préserver les espèces menacées (martinets et chauves-souris) qui ont élu domicile sur la Collégiale, avec la création d'abris et d'aménagements pour limiter l'impact des travaux.

En attendant, les cigognes observent l'avancée des travaux depuis leur nid installé sur le chevet de l'église. Les interventions proches du nid sont suspendues le temps de leur nidification.



Michel Spitz

Adjoint au Maire en charge des grands projets et du patrimoine historique

« *L'artisanat patrimonial joue ici un rôle important :*

- *Environnemental, par l'usage raisonné des ressources, la durabilité des matériaux, la réparabilité et l'inscription dans des cycles longs,*
- *Culturel, par la transmission de savoir-faire, de gestes et de techniques historiquement situés,*
- *Social et économique, par le soutien des métiers, le renouvellement générationnel et la reconnaissance de leur valeur. »*

LES GRANDS SOUTIENS DU MONDE : UNE RESTAURATION SOUS LES YEUX DU PUBLIC

Du 28 avril au 14 mai, la statue des Grands Soutiens du Monde, qui accueille les visiteurs du Musée Bartholdi, fera l'objet d'une restauration.

Le travail des professionnels se déroulera sous les yeux du public, invité également à soutenir le projet à travers un appel aux dons.

La statue de bronze des Grands Soutiens du Monde a été réalisée en 1902 par Auguste Bartholdi et présentée au Salon des artistes français à Paris. Il s'est inspiré de la Fontaine des quatre parties du monde de Jean-Baptiste Carpeaux - un des ensembles décoratifs de la Fontaine de l'observatoire, réalisée en 1874.

Depuis 1909, la statue orne la cour de la maison natale de Bartholdi. Cette œuvre monumentale représente trois personnages allégoriques soutenant le globe terrestre : le Travail incarné par un homme d'âge mûr portant des livres, un marteau et une roue d'engrenage ; le Patriotisme figuré par un jeune homme, armé d'un bouclier et d'une épée, brandissant un étendard ; et la Justice représentée sous les traits d'une femme tenant une balance.

Le travail des restaurateurs

Exposée en extérieur dans la cour du musée, la statue de bronze subit les effets du climat et doit bénéficier d'un vernis de protection, renouvelé périodiquement.

Le traitement du monument nécessite une intervention sur site avec échafaudage bâché et dépose de la mappemonde.

Un nettoyage par micro-abrasion de toute la surface est au programme, mais la mission est de veiller aussi à préserver la patine de la statue. Des retouches sont également prévues, puis ce sont un voile de vernis et deux couches de cire micro cristalline qui seront appliqués sur toute la surface. Le socle en grès montrant des signes d'usure, il pourra bénéficier d'un léger ponçage global et ainsi retrouver sa coloration naturelle rose.





Le temps a fait son œuvre depuis la dernière restauration en 2013.

L'intervention de restauration permettra de préserver la statue, mais également de soigner la première impression du visiteur quand il aborde le musée par cette œuvre symbolique.

On notera au passage que la dernière restauration de la statue date de 2013.

La campagne de restauration de 2026 est prévue du 28 avril au 14 mai. Elle se déroulera sur place, dans la cour devant les visiteurs. Une aubaine pour découvrir les étapes de ce travail et apprécier le résultat d'embellissement de cette sculpture emblématique du Musée Bartholdi.

Pour participer à la campagne de financement portée par la Fondation du patrimoine :

www.fondation-patrimoine.org

À PROPOS DU MUSÉE BARTHOLDI

Au cœur du vieux Colmar, la maison natale d'Auguste Bartholdi (1834-1904) abrite sur trois niveaux le musée consacré à cet artiste emblématique du 19^e siècle. Le futur créateur de la Statue de la Liberté y passe sa petite enfance, avant que sa mère, devenue veuve, ne décide de s'installer à Paris en 1843.

Très attaché à sa maison de famille, Auguste Bartholdi entreprend des travaux de rénovation et d'embellissement en 1895, après le décès de sa mère.

Il écrit alors au baron Gruyer : « Je fais réparer toute la maison maternelle. Elle était dans un triste état, il fallait ou m'en défaire ou la refaire. J'ai pris ce dernier parti en mémoire de ma chère mère et pour conserver les chambres où j'ai vécu avec elle. »

Le sculpteur s'intéresse aussi au devenir de son œuvre au sein de sa ville natale. Dans son testament établi en 1902, il formule le souhait qu'un musée d'art moderne soit créé à Colmar, qui présenterait ses œuvres mais aussi et surtout la création contemporaine.

En revanche, il n'a pas idée de faire de sa maison un musée : celle-ci doit devenir une maison de retraite pour les artistes dans le besoin.

C'est sa femme Jeanne-Émilie qui, lui survivant, établit un testament contradictoire en 1907 : elle fait don de la maison de la rue des Marchands à la Ville de Colmar, à la condition expresse que celle-ci devienne un musée entièrement dédié à l'œuvre de son mari décédé en 1904.

Le musée sera finalement inauguré en grande pompe le 18 novembre 1922.

www.musee-bartholdi.fr

LAURA FONTAINE, UNE VAGUE DE TALENT EN EAUX VIVES

Dans son domaine, Laura Fontaine « conduit bien sa barque ».

En 2025, à 22 ans, elle a été sacrée championne du monde de descente sprint en canoë, pour la troisième année d'affilée.

Un parcours fluide et talentueux

Laura découvre le canoë à 8 ans, en participant aux animations d'été proposées par Colmar Agglomération. Elle intègre le club Apach, club de canoë - kayak d'Horbourg-Wihr, à 12 ans.

À travers des stages, elle découvre différentes disciplines : descente de rivière, slalom, courses en ligne et dans divers milieux (eaux vives, lac, mer). C'est ainsi qu'elle s'essaie aux différentes disciplines, avant de se lancer dans les compétitions, catégorie jeunes pour les moins de 15 ans.

Dans les deux types majeurs de descente, sprint et classique, la céiste est meilleure en sprint. Elle progresse et, en 2019, est retenue pour la première fois en sélection de France junior.

Côté études, Laura Fontaine est passée par le pôle espoir canoë-kayak de Bourgogne, situé à Dijon, qui permet aux sportifs de concilier études et résultats sportifs. Elle a préparé ensuite une formation STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives) à Chambéry. Elle a déjà obtenu une licence en 2025 et sera normalement diplômée d'un master en 2027. En effet, il est nécessaire de penser à son avenir professionnel - la pratique d'un sport de haut-niveau n'assurant pas forcément un salaire.

Laura Fontaine déplore aussi le manque de visibilité du canoë-kayak : « Il est difficile de pratiquer un sport non olympique et il faut bien souligner les contraintes financières que cela engendre. »

Et du côté des médailles ?

C'est en 2024, en Espagne, que la jeune sportive est sacrée aux Mondiaux de descente en canoë. Elle décroche l'or en classique monoplace et l'argent en biplace. En 2025, en Italie, elle est championne d'Europe en kayak, en sprint.

Aujourd'hui, Laura Fontaine prépare sa nouvelle saison et les sélections en équipe de France.

À l'horizon se profilent aussi les championnats du monde de mai 2026...

Rien ne semble arrêter cette incroyable céiste ! Car comme dit le proverbe, « celui qui sait pagayer peut aller n'importe où ».

LE SAVIEZ-VOUS ?

Canoë ou kayak : quelle est la différence entre les deux embarcations ?

Tout réside dans les détails. Le canoë se manœuvre avec une pagaie simple, tandis que le kayak utilise une pagaie double.



La jeune céiste a découvert son sport grâce aux animations d'été proposées par Colmar Agglomération.

A 22 ans, Laura Fontaine est déjà multimédaillée.

ASSOCIATIONS

SOUTENIR ET FÉDÉRER LES ASSOCIATIONS

L'Office municipal des sports (OMS) et l'Office municipal de la culture (OMC) sont des associations soutenues par la Ville qui ont de nombreux points en commun. Leur l'objectif ? Rassembler les associations des secteurs soit sportif, soit culturel, et encourager tous les talents colmariens.

L'OMS : « CRÉER DU LIEN »

Cette année, l'Office municipal des sports (OMS) fête ses 60 ans. Depuis six décennies, cette association de bénévoles passionnés mouille le maillot pour promouvoir le sport et accompagner les clubs.

« L'une de nos missions est de fédérer l'ensemble des clubs sportifs », déclare Sylvie Becker - Fehrenbach, présidente de l'OMS depuis 4 ans et co-présidente du club Triathlon Alsace Club de Colmar. C'est pourquoi l'OMS organise plusieurs événements sportifs rassembleurs, ouverts à tous les clubs, comme le challenge Marco Diener, relais de natation devenu un véritable rendez-vous.

« Ces événements créent du lien entre les clubs. C'est sympa de les voir participer les uns aux côtés des autres. » Le relais de courses de 4x100m, baptisé la Flam's colmarienne, est organisé dans le même esprit depuis 2024 au stade de l'Europe.

Accompagner les clubs passe aussi par différentes prestations. L'OMS leur propose du matériel à louer (mini bus, systèmes de sonorisation portable, tonnelles etc.) et met en place des formations gratuites.

L'OMS s'attache à promouvoir le sport auprès de tous les habitants. Par exemple, l'Office a créé en 2023 le circuit "Clubs et entreprises", grâce auquel les salariés d'entreprises locales peuvent découvrir l'offre sportive des clubs. Cette année, l'OMS, la Ville de Colmar et les clubs partenaires ont lancé le projet « IncluSport », un programme d'ateliers multisports adaptés pour les adolescents et jeunes adultes en situation de handicap mental et psychique. Chaque mois, deux nouvelles disciplines sont à découvrir.

« Pour le bien-vivre ensemble, faire du sport est fondamental : par ce biais, on a l'occasion de rencontrer des gens d'horizons différents. Le sport est une super école de la vie où les jeunes peuvent apprendre des valeurs comme le respect et l'effort.



Sylvie Becker-Fehrenbach, présidente de l'OMS

À VOS AGENDAS !

19 mai : 2^e atelier « IncluSport », avec initiation au tir à l'arc et au football au stade de la Mittelharth. Inscription obligatoire.

+ d'infos : [page Facebook OMS Colmar](#)

28 juin : L'OMS organise la 2^e édition de « Sportez nature ». Plusieurs clubs colmariens feront découvrir les sports de nature, dans le cadre idyllique de la base nautique de Colmar-Houssen.

L'OMC : « À L'ÉCOUTE DU MONDE ASSOCIATIF »

« La culture transcende la nature humaine. Elle tente de répondre à des questionnements sociétaux importants et permet de nous situer dans l'espace. » Michel Glénat est le président de l'Office municipal de la culture (OMC) depuis 2016. L'homme, âgé de 75 ans, est un fin connaisseur du paysage culturel colmarien et de son histoire : il a occupé la fonction de directeur de la Maison des jeunes et de la culture (MJC), mais a aussi dirigé la salle de concerts Le Grillen, le Musée du jouet et le Musée d'histoire naturelle et d'ethnographie.

Grâce à son rôle à l'OMC, le retraité reste au plus près de la vie culturelle colmarienne.

L'une des fonctions de l'OMC est d'être à l'écoute du monde associatif. Les membres dirigeants suivent les actualités des associations adhérentes et se rendent à leur assemblée générale et à leurs événements.

Près de 120 associations sont membres : elles sont spécialisées dans la musique, le théâtre, l'animation, les arts visuels ou encore le patrimoine.

« Notre rôle est de les aider dans leurs démarches. », déclare Michel Glénat.

L'OMC propose de nombreux services aux associations, notamment des formations sur les aspects administratifs de gestion d'une association, mais aussi financiers ou événementiels. Car ces associations partagent de nombreuses problématiques communes. « Les formations sont devenues essentielles, les réglementations changent vite et sont de plus en plus nombreuses. » L'OMC met également à disposition gratuitement une salle de réunion : en 2025, elle a été occupée 131 fois par les associations. Au travers d'un bulletin trimestriel et d'une newsletter, la structure transmet des informations et réalise un agenda des événements, pour offrir plus de visibilité aux associations.



Michel Glénat, président de l'OMC

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'OMC a été créé en 1975. À cette époque, il s'appelait « Office municipal des loisirs éducatifs et d'animation culturelle » et faisait partie des services municipaux. Sept ans plus tard, en 1982, l'association a été créée et a remplacé ce service.

MUNICIPAL ?

Malgré l'adjectif « municipal » qu'on trouve dans leur nom, l'OMC et l'OMS ne sont pas des services municipaux. Ils travaillent néanmoins en partenariat avec la Ville pour de nombreux projets.



« Je me réjouis de travailler en partenariat avec l'OMC pour soutenir les associations culturelles. C'est en unissant nos forces que nous pouvons réaliser de beaux projets. »

Cécile Striebig-Thévenin
Adjointe au Maire en charge de la Culture



« Le monde associatif est particulièrement dynamique à Colmar. Il peut s'appuyer sur des structures fédératrices soutenues par la Ville, comme l'OMS et l'OMC. »

Éric Loesch
Adjoint au Maire en charge des Sports

PLAN CANICULE : PENSEZ À VOUS INSCRIRE !

En prévision des périodes de fortes chaleurs, le plan canicule sera activé par la Préfecture du 1^{er} juin au 15 septembre. Les personnes fragilisées peuvent s'inscrire dès maintenant auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS) ou télécharger le formulaire sur le site de la Ville colmar.fr

Les personnes déjà inscrites les années précédentes n'ont plus besoin d'effectuer cette démarche.

En cas de montée des températures et d'alerte canicule, des agents du CCAS et des bénévoles de la Réserve citoyenne de sécurité civile contacteront par téléphone les personnes inscrites sur le registre afin d'évaluer leur situation, rassurer et conseiller.

Lorsqu'un problème est détecté, le CCAS a pour mission d'accompagner ou d'orienter les personnes vers les services compétents.

Si après plusieurs tentatives la personne est injoignable, le CCAS a l'obligation de lui porter assistance et de contacter les secours. Ils pourraient être amenés à forcer la porte du domicile. C'est pourquoi, il est important de signaler toute absence du domicile entre le 1^{er} juin et le 15 septembre en téléphonant au CCAS de la Ville de Colmar (03 89 20 68 21).

QUI EST CONCERNÉ ?

- Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à domicile
- Les personnes adultes en situation de handicap de 18 ans et plus, résidant à leur domicile

Plus d'informations :

03 89 20 68 21 - social@colmar.fr / ccas@colmar.fr



« La Ville de Colmar est très attachée à la protection des personnes fragilisées. Les fortes chaleurs peuvent rapidement causer d'importants troubles : fatigue inhabituelle, maux de tête, vertiges, fièvre... Il ne faut pas rester isolé.

En vous inscrivant au Plan d'alerte et d'urgence, des agents et des bénévoles veilleront sur vous. »

Nathalie Prunier

Adjointe au Maire en charge de la santé, des solidarités, des personnes âgées et du handicap



Mouiller son corps et se ventiler



Manger en quantité suffisante



Donner et prendre des nouvelles de ses proches



Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour



Ne pas boire d'alcool



Éviter les efforts physiques



BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU



PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE

Les personnes fragilisées peuvent s'inscrire dès maintenant auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS) en complétant ce formulaire ou en remplissant le formulaire sur le site de la Ville **colmar.fr**. En cas de montée des températures et d'alerte canicule, des bénévoles prennent contact par téléphone avec les personnes inscrites sur le registre afin d'évaluer la situation, rassurer et conseiller. Si un problème est détecté ou si la personne est injoignable (ou ses proches), le CCAS est informé et prend **toute mesure adaptée** à la situation, notamment solliciter l'intervention à domicile des services de secours.

Plus d'informations : **03 89 20 68 21** - social@colmar.fr / ccas@colmar.fr

FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE

À retourner au CCAS :

Centre communal d'action sociale de la Ville de Colmar
1 place de la Mairie - BP 50528 - 68021 COLMAR Cedex

M/Mme Prénom : Nom : Date de naissance :

Adresse :

Maison individuelle Appartement Étage : N° du logement :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Vous êtes âgé de 65 ans et plus

âgé de plus de 60 ans, reconnu(e) inapte au travail

personne adulte en situation de handicap

Situation familiale : seule en couple en famille

Bénéficiez-vous : (**merci d'indiquer le nom, le numéro de téléphone et le(s) jour(s) de passage**)

d'une aide à domicile

d'un service de soins infirmiers

du portage de repas à domicile

de la téléassistance de la climatisation d'un ventilateur

Nom du médecin traitant : Tél :

Avez-vous des visites régulières ou contacts réguliers avec la famille, les voisins, les amis ? OUI NON

Personnes à contacter en cas d'urgence :

Prénom et Nom : Prénom et Nom :

Qualité : Qualité :

Téléphone : Téléphone :

Possède les clefs du domicile OUI NON Possède les clefs du domicile OUI NON

Si ce bulletin a été rempli à la demande d'une autre personne que l'intéressé, merci de préciser :

NOM : Qualité : Téléphone :



En cas d'ALERTE CANICULE, il est important que vous puissiez être contactés. C'est pourquoi, nous vous remercions de bien vouloir nous informer de toute absence du domicile entre le 1^{er} juin et le 15 septembre (départ en vacances, hospitalisation ou hébergement dans une structure) en téléphonant au CCAS de la Ville de Colmar (03 89 20 68 21).

Je demande à figurer sur le registre **confidentiel** du Plan d'alerte et d'urgence, afin d'être contacté en cas de déclenchement de celui-ci par la Préfecture.

Date de la demande :

Signature :

CADRE DE VIE

JOURNÉE CITOYENNE : PRÊTS À RETROUSSER VOS MANCHES ?



À l'occasion de la Journée citoyenne, le 30 mai prochain, la Ville de Colmar propose aux habitants de participer à des ateliers pour embellir la ville ! Ces ateliers, encadrés par les services municipaux en partenariat avec Pôle habitat, seront également l'occasion de découvrir le travail des agents de la collectivité. Alors, le temps d'une matinée, réalisons ensemble des projets utiles à tous !

LES ATELIERS :

- Opération propreté, secteur centre
- Opération propreté, secteur Saint-Joseph
- Opération propreté, secteur gare
- Nettoyage de Colonnes Morris
- Désherbage et nettoyage du cimetière
- Préparations des décors : collage des attaches des boules de Noël
- Peinture des décors et agrès de jeux
- Pincement de plantes dans les serres municipales
- Ramassage de mégots et sensibilisation
- Désherbage de l'aire de lancer de poids du complexe sportif Europe
- Reclassement de collections dans les sous-sols de la Bibliothèque des Dominicains
- Création de bacs à fleurs
- Fabrication d'une boîte à livres



La Journée citoyenne se déroulera le 30 mai de 8h30 à 12h30. Un repas sera offert aux participants à la fin de la matinée.

Comment participer ?

Choisissez l'atelier qui vous intéresse et inscrivez-vous sur colmar.fr avant le 24 mai.
+ d'infos : 03 89 20 68 55 ou par mail : initiatives@colmar.fr

CONCOURS DE VÉGÉTALISATION ET D'EMBELLISSEMENT : FAITES UNE FLEUR À VOTRE CADRE DE VIE

Afin de récompenser les initiatives de végétalisation privées, la Ville organise un concours ouvert aux Colmariens qui souhaitent révéler leur créativité.

La végétalisation des balcons, des fenêtres, des jardins et des devantures contribue au label 4 fleurs de la Ville et permet d'embellir notre cadre de vie.



Vous pouvez vous inscrire dans l'une des 6 catégories :

- Maisons avec jardins
- Balcons et terrasses
- Fenêtres
- Hôtels, restaurants, commerces
- Jardins potagers
- Accompagnements végétalisés d'habitations

La végétalisation doit être visible de la rue. Le jury réalisera ensuite une visite de toutes les compositions végétales durant l'été et établira une notation pour permettre de réaliser le palmarès.



« À Colmar, la végétalisation est un engagement collectif au service de notre cadre de vie. Depuis plusieurs années, plantes et fleurs investissent nos façades, nos balcons et nos jardins, transformant l'espace urbain et renforçant l'identité de notre ville.

En encourageant chacun à participer à cette dynamique, nous affirmons notre volonté de faire de Colmar une ville plus fraîche, plus vivante et plus agréable, un véritable espace de respiration partagé par toutes et tous. »

Christian Meistermann

Adjoint au Maire en charge de la voirie, des espaces verts et de la propreté

POUR VOUS INSCRIRE À L'ÉDITION 2026

Le bulletin d'inscription est disponible :

- à l'accueil de la Mairie, 1 place de la Mairie
- au service des espaces verts, 16 rue Frédéric Chopin
- sur le site colmar.fr

Veillez à renseigner toutes les lignes afin que le jury situe précisément votre végétalisation.

Date limite d'inscription : lundi 15 juin 2026.

GROUPE MAJORITAIRE

Chères Colmariennes, Chers Colmariens,

Les élections municipales de mars 2026 ont été marquées par des changements de municipalité dans les communes alsaciennes de plus de 50 000 habitants, hormis à Colmar où notre liste a été placée en tête.

Ce résultat traduit une volonté de stabilité et une confiance en l'avenir de notre territoire, et nous vous en remercions.

Ce nouveau mandat s'inscrit dans une ambition forte, portée par une équipe expérimentée et renouvelée. Nos lignes directrices sont claires et tournées vers l'intérêt général : être à l'écoute de vos besoins et de vos attentes pour améliorer les services publics de proximité, qui contribuent à l'épanouissement de notre jeunesse, au confort de nos aînés, et à la sérénité de nos familles et de nos actifs ;

encourager le dynamisme économique et le commerce de proximité pour que Colmar reste une ville créatrice d'emploi ; aménager votre cadre de vie pour qu'il soit toujours plus agréable, plus sûr et plus durable, en adaptant nos milieux urbains et nos mobilités au changement climatique ; préserver notre identité et notre patrimoine historique pour le transmettre aux générations futures ; encourager la convivialité et le partage avec de nouveaux événements dans tous les quartiers et un soutien renforcé au tissu associatif.

C'est un nouveau chapitre qui s'ouvre pour notre ville, que nous allons construire ensemble ces six prochaines années. Je vous souhaite à toutes et tous un très beau printemps à Colmar !

Alain Ramdani
Adjoint au Maire de Colmar

GROUPE FIERS D'ÊTRE COLMARIENS

Merci très sincèrement de nous avoir si fortement soutenus au premier tour, et encore davantage au deuxième tour des élections municipales. Ce soutien nous honore, nous engage, et nous veillerons à en être dignes.

Ce résultat traduit votre adhésion à une exigence de droiture morale, mais aussi à un projet clair, cohérent et ambitieux, porté par des valeurs fortes : le travail, la responsabilité et le rassemblement.

Nous avons proposé un cap : celui d'une ville qui mise sur son économie, son industrie, son commerce et son artisanat, et qui refuse de dépendre excessivement du seul tourisme.

Un tourisme que nous voulons repenser pour générer davantage de retombées économiques tout en réduisant les nuisances pour les habitants.

Nous avons également défendu une vision dynamique en matière de sport, de culture et d'animation, parce qu'une ville vivante investit dans la qualité de vie de tous, dans chaque quartier.

Nous serons une opposition constructive mais déterminée.

Nous serons force de proposition en espérant que la majorité sera dans le même état d'esprit ce qui ne fut hélas pas le cas lors du premier CM du mandat !

Nous tiendrons des permanences régulières pour vous écouter avec sincérité et humilité.

Notre engagement est de défendre vos intérêts et ceux de la ville.

Yves Hemedinger
Conseiller municipal

GRUPE VIVRE COLMAR

Pour le mandat à venir, nous entendons être une opposition utile, exigeante et constructive au service des Colmariennes et des Colmariens.

Lorsque des décisions iront dans le bon sens pour la ville, nous saurons les soutenir. Lorsqu'elles seront contraires à l'intérêt général, nous les combattons avec détermination.

Colmar mérite un débat public apaisé, respectueux et tourné vers l'avenir.

Nous serons particulièrement vigilants sur les points suivants. D'abord, la qualité de vie des Colmariennes et des Colmariens : logement accessible, maîtrise du tourisme pour préserver un centre-ville habité, soutien à la vie associative, tranquillité publique et attention portée à tous les quartiers.

Ensuite, des services publics de qualité, avec notamment une école publique attractive et un périscolaire à la hauteur des besoins des familles. La transition écologique : adaptation au changement climatique, place de la nature en ville, renaturation des espaces publics, mobilités apaisées, sobriété énergétique.

Enfin, la justice sociale : égalité des chances, accompagnement des familles, solidarité envers les plus fragiles et accès de tous aux services essentiels.

Si une gestion financière saine est nécessaire, elle n'a de sens que si elle permet de maintenir des services publics de qualité, utiles au quotidien et accessibles à toutes et à tous, et tournés vers l'avenir.

Frédéric Hilbert
Conseiller municipal

GRUPE ALLIANCE DES DROITES RN-UDR

En ce début de mandat, nous tenons à remercier sincèrement les 2644 électeurs qui ont fait le choix de soutenir notre liste. Leur engagement nous oblige et nous honore.

Aujourd'hui, pour la première fois depuis 25 ans, le Rassemblement national et son allié l'UDR prenons place au sein de ce conseil municipal avec fierté, humilité, mais aussi et surtout avec détermination. Nous serons une opposition responsable, constructive et pleinement engagée.

Chaque fois que les propositions présentées iront dans le sens de l'intérêt général et du bien commun, nous les soutiendrons sans hésitation. En revanche, lorsque nous estimerons que certaines orientations s'éloignent de l'intérêt public, ou ne répondent pas à notre ligne politique, nous assumerons pleinement notre rôle en nous y opposant avec fermeté et clarté.

Au-delà de ce rôle de vigilance, nous entendons également être une véritable force de proposition.

Nous porterons, avec conviction, les idées et les mesures que nous avons défendues durant la campagne, la sécurité, le cadre de vie, le pouvoir d'achat, la santé, l'économie locale, le transport, le tourisme, nos jeunes, nos aînés, ou le bien-être animal, car elles reflètent les attentes et les préoccupations de nombreux habitants. Nous travaillerons sans relâche pour qu'elles puissent trouver leur place dans les politiques publiques locales.

Notre engagement est simple, servir notre commune avec sérieux, exigence et fidélité à la parole donnée

Nathalie Aubert
Conseillère municipale

INFORMATIONS PRATIQUES

BIENVENUE À LA RETRAITE

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Colmar organise une formation à destination des futurs et nouveaux retraités (entre 2 ans avant le départ et 2 ans après le départ à la retraite). L'objectif est la sensibilisation aux enjeux d'un mode de vie sain et d'une retraite active favorisant le bien-être et la santé sur le long terme.

Y aller : 15 et 16 juin 2026
à la mairie de Colmar.

Inscription pour les
deux journées au
03 89 20 68 21.

ATELIER SOCIO-ESTHÉTIQUE

Un atelier socio-esthétique de 6 séances collectives, de 2h en moyenne, est organisé au Centre socio-culturel Europe. Destiné aux seniors colmariens de 60 ans et plus, l'atelier a pour but d'apprendre à continuer à prendre soin de soi, de reprendre confiance, d'améliorer le bien-être et de renforcer l'estime de soi pour alléger le stress du vieillissement.

Y aller : Les lundis après-midi
entre le 15 juin et le 27 juillet
2026. Inscription obligatoire
auprès du CCAS de Colmar
au 03 89 20 68 21.

BALADE SANTÉ DANS LA FORÊT DU NEULAND

La Mutualité française Grand Est, en partenariat avec la Ville de Colmar, propose aux seniors une balade santé intergénérationnelle au départ de l'Observatoire de la nature (ouverte à vos petits-enfants). Cette balade contée sera l'occasion de (re)découvrir la nature, la forêt et ses légendes. Cette sortie est organisée en partenariat avec le **dispositif gratuit Pass'Sport Santé** de la Ville de Colmar.

Y aller : Le mercredi 17 juin 2026
de 9h30 à 12h.

Inscription obligatoire auprès
de la Mutualité Française Grand
Est à inscription@mfgge.fr ou par
téléphone au 06 49 85 62 31.

EN BREF PERMANENCES DU MAIRE

Le Maire de Colmar tient des permanences à la mairie et dans les quartiers.

À ces occasions, les habitants peuvent le rencontrer pour signaler un problème, évoquer une situation précise ou poser des questions.

L'accueil du public se fait selon l'ordre d'arrivée.

Judi 30 avril : Mairie de Colmar (entrée rue des Clefs) - 8h30
(accueil de 7h30 à 8h20)

Judi 7 mai : Cercle Saint-Joseph - 8h30 (accueil dès 8h)

Judi 21 mai : Mairie de Colmar (entrée rue des Clefs) - 8h30
(accueil de 7h30 à 8h20)

Judi 28 mai : Mairie de Colmar (entrée rue des Clefs) - 8h30
(accueil de 7h30 à 8h20)

Judi 4 juin : Foyer Sainte-Marie - 8h30 (accueil dès 8h)

Judi 11 juin : Mairie de Colmar (entrée rue des Clefs) - 8h30
(accueil de 7h30 à 8h20)

Judi 18 juin : Mairie de Colmar (entrée rue des Clefs) - 8h30
(accueil de 7h30 à 8h20)

Pour faciliter la préparation à l'entretien, vous êtes invités à remplir un formulaire en ligne sur **colmar.fr** au minimum 48h avant la date de la permanence à laquelle vous souhaitez vous rendre.



Titres d'identité : anticipez vos démarches !

En prévision des congés d'été, il est fortement conseillé de ne pas attendre le dernier moment pour effectuer vos démarches de demande ou de renouvellement de passeport et de carte nationale d'identité.

**Pour effectuer votre démarche en ligne,
rendez-vous sur le site de la Ville de Colmar :**
colmar.fr/demarches-en-ligne

DES IDÉES POUR SORTIR



JOURNÉE DES PLANTES : UNE ÉCLOSION DE COULEURS !

Les plantes ont bien des atouts : elles embellissent nos rues et nos maisons, et rendent aussi la ville plus résiliente au changement climatique. C'est pourquoi la Ville de Colmar, en partenariat avec l'association Flora, organise la journée des plantes.

Mains vertes aguerries et débutantes sont invitées à partager un moment pour renouer avec le végétal et glaner de précieux conseils auprès des horticulteurs.

Au programme : marché de plantes et repotage offert par la Ville de Colmar.

Pour les enfants, un atelier repotage sera aussi proposé. Tombolas, café et foodtruck complètent la journée.

Y aller : vendredi 8 mai de 8h à 13h au Parc des expositions

NUIT DES MUSÉES

À l'occasion de la 22^e édition, les musées colmariens vous ouvrent leurs portes gratuitement. Venez (re)découvrir leurs collections extraordinaires ! Des animations seront prévues tout au long de la soirée.

Y aller : Le 23 mai dans les Musée Bartholdi, Musée du Jouet et Musée d'histoire naturelle et d'ethnographie de 18h 30 à 23h, Musée Unterlinden de 19h à 22h (dernière entrée à 21h30), parcours muséal des Dominicains jusqu'à 22h, Musée des usines municipales de 18h à 22h. **Entrée libre.**

FESTIVAL INTERNATIONAL DE COLMAR

Le festival international de Colmar met la musique classique à l'honneur et recevra de grands noms, de nombreux orchestres mais également des jeunes talents.

À ne pas manquer ! À l'occasion du Colmar Symphonic Mob, musiciens professionnels de l'Orchestre symphonique de Mulhouse et amateurs se retrouveront au Champ-de-Mars pour un concert exceptionnel. Ils seront dirigés par Alain Altinoglu, directeur artistique du festival.

Du 5 au 14 juillet. Tout le programme et la billetterie sur festival-colmar.com.

JOURNÉES EUROPÉENNES DE L'ARCHÉOLOGIE

Pour la 2^e année consécutive, la Ville de Colmar accueillera le Village de l'archéologie.

Au programme : reconstitution historique qui vous plongera au temps des Gaulois, ateliers et animations pour tous les âges, découverte des métiers de l'archéologie et bac de fouilles pour les enfants. Parcours de visite et animations se poursuivront dans les musées tout au long du week-end.

Y aller : les 13 et 14 juin au Champ-de-Mars.
Horaires du village : 10h à 18h. Accès libre.

RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

Les Rendez-vous aux jardins sont l'occasion de célébrer le patrimoine et les jardins.

Cette année, grâce aux visites sensorielles menées par Bénédicte Gonnet, vous plongerez dans une découverte immersive de l'histoire de l'urbanisme et des espaces verts de Colmar (sur réservation). Ateliers et lectures seront aussi au programme à la Bibliothèque des Dominicains.

Y aller : les 6 et 7 juin.
+ d'infos sur colmar.fr

LES COMMERÇANTS ANIMENT LA VILLE

Ne manquez pas ce rendez-vous festif porté par les commerçants : **le vendredi 26 juin, la rue Vauban** vibrera au rythme des soldes avec une nocturne animée.

FESTIVAL DE RUE

L'association D'ailleurs D'ici organise la 27^e édition de son Festival de rue. Ouvert à tous et familial, le festival célèbre la diversité culturelle tout en favorisant le dialogue et le vivre-ensemble. Spectacles, animations, temps d'échange et concerts rythmeront le week-end.

Retrouvez aussi un village des associations, où près de 65 associations seront présentes.

Y aller : Les vendredis 1^{er} et 2 mai, de 12h à minuit, place Rapp. Jam session avec les musiciens de Plug & Play le 1^{er} mai dès 19h.

FESTIVAL DES MUSIQUES MÉTISSÉS

Le Festival des musiques métissés revient pour sa 30^e édition et vous invite à vivre une expérience musicale unique. Pendant 3 jours, laissez-vous porter par des sons venus d'ailleurs, des découvertes surprenantes et une ambiance résolument festive. Buvette et stands de spécialités de cuisine du monde s'installeront pour une ambiance guinguette.

Y aller : du 22 au 24 mai au Grillen (en intérieur et sur le parvis).

FÊTE DE LA NATURE

Venez célébrer la nature en famille et entre amis ! Jeux, découvertes et animations vous attendent pour une journée enrichissante.

Y aller : le 30 mai de 14h à 18h, à l'Observatoire de la nature, forêt du Neuland.



LES 14^E FOULÉES DE LA LIGUE

À petites ou grandes foulées, l'essentiel est de « se bouger contre le cancer ». Pour ces 14^e Foulées de la Ligue, La Ligue contre le cancer du Haut-Rhin vous attend sur deux parcours non-chronométrés de course à pied (6 km ou 9 km) et un parcours de marche (6 km).

Il sera également possible de participer à distance : courez et marchez près de chez vous, où vous voulez ! L'intégralité des recettes sera reversée aux missions de lutte contre le cancer dans le Haut-Rhin.

Pour s'inscrire, rendez-vous sur le site : cd68.contrelecancer.net

Y aller : le 7 juin au Parc des expositions de Colmar.

SOLIRUN'S

La Solirun's est une course solidaire en faveur des enfants et jeunes adultes en situation de handicap. L'événement, placé sous le signe du sport et du partage, propose plusieurs parcours adaptés allant de 500 m à 2 km.

Ces courses sont réservées aux enfants jusqu'à 17 ans en situation de handicap et aux jeunes adultes de 18 à 30 ans en situation de handicap.

+ **d'infos** sur la page Facebook : Course Horizon

Y aller : le 14 juin à la base nautique de Colmar - Houssen. Ouverture du site et retrait des dossards à partir de 8h. Départs à 9h pour la course enfants et 10h30 pour la course jeunes adultes.

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2026 DE DANSES LATINES ET STANDARDS

Cette année, Colmar accueille les championnats de France de danses latines et standards !

Cet événement majeur, organisé par le club SRC Danse Party Colmar, rassemblera les meilleurs danseurs français dans les disciplines latines et standards, pour deux journées intenses de compétition, de rythme et d'élégance.

Y aller : les 23 et 24 mai au complexe sportif de la Montagne verte.

BESOIN DE VENDRE
RAPIDEMENT ?

NOUS ACHETONS
CASH*
TOUT TYPE DE BIEN

- ✓ SANS FRAIS D'AGENCE
- ✓ SANS INTERMÉDIAIRE
- ✓ SANS VISITE*

* Voir conditions générales de vente.



OBTENIR
UNE OFFRE

48himmo.COM

3a Av d'Alsace - COLMAR

N°Direct 03 68 09 23 00



topimmo.fr

Pour nous

VOTRE AVIS
COMPTE VRAIMENT !

97%
DE CLIENTS
SATISFAITS

* Note globale attribuée par nos clients sur Immobilier et Google



DONNEZ-NOUS
VOTRE AVIS



TOPIMMO

TRANSACTION - LOCATION - GESTION - RACHAT DE BIENS
COMMERCES ET ENTREPRISES

AGENCE COLMAR SUD
85 route de Rouffach - COLMAR

03 89 23 1000

AGENCE COLMAR DE LATTRE
18 Place De Lattre de Tassigny - COLMAR

03 89 21 53 53

ARMONY
CUISINES

215 FINITIONS, 1019 POSSIBILITÉS

Cuisines,
salles de bains
et dressings

35 rue André Kiener - COLMAR
(Angle Allé Etorre Bugatti)
Tél. 03 89 30 15 78

P PARKING
GRATUIT



Personnalisable avec plus de
2000 couleurs disponibles

army-cuisines-colmar.com

DU RÊVE À LA RÉALITÉ

VOTRE CUISINE SUR-MESURE
LIVRÉE POSÉE À PARTIR DE 15 000 € TTC*

OUVERTURE
de votre
NOUVEAU SHOW-ROOM
500m² d'exposition



* Voir conditions en magasin.

VENEZ DÉCOUVRIR LA NOUVELLE COLLECTION 2026



Participez à la
restauration des
**Grands Soutiens
du Monde**

Restauration publique, collecte de dons, visites,
du 28 avril au 14 mai, dans la cour du Musée Bartholdi

Plus d'informations sur musee-bartholdi.fr

Faire un don :

